DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Ghana | E-Visa (Affaires)

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Vous pouvez nous transmettre votre dossier complet :
- Par email (conseillé), en réponse à l'email de confirmation de commande, en nous envoyant en pièces jointes les documents (scannés, ou pris en photo de bonne qualité)
OU
- Par courrier sécurisé ou dépôt à notre adresse : RapideVisa, 7 rue La Boétie, 75008 Paris

Fournir pour CHAQUE voyageur :
Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Page d'identité du passeport (en scan ou photo ou copie) :**
- Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
- Le passeport doit être signé et **valide au moins 6 mois après la sortie** prévue du pays.
- Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 2 pages vierges face à face.
- Pour que votre e-visa soit délivré par les autorités sans retard, merci de nous transmettre une bonne qualité **toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles**.

☑ **1 Photo d'identité couleur (en scan-couleur ou photo ou copie) :**
- Aux normes françaises, format d'identité standard, sur fond clair.
- De bonne qualité.

☑ **1 Carnet de vaccination international (en scan-couleur ou photo ou copie) :** Incluant le vaccin contre la fièvre jaune. L'original vous sera demandé à l'arrivée dans le pays.

☑ **1 Lettre d'invitation d'un organisme au Ghana (rédigée en Anglais) comportant :**
- les coordonnées de l'organisme au Ghana
- le numéro "company registration number" de l'organisme au Ghana
- le prénom et nom du voyageur
- le motif du séjour
- une date, signature, et nom du signataire.

☑ **1 "Business Registration" de l'organisme basé au Ghana :** ou "Company Registration".

☑ **1 Confirmation des vols :** Aller-Retour

☑ **1 Copie de réservation d'hôtel nominative :** couvrant les dates du séjour

OU en cas de logement chez un particulier, 1 lettre d'invitation nominative signée avec les coordonnées complètes (adresse et téléphone) + 1 copie de la page d'identité de son passeport + si la personne n'est pas ghanéenne, 1 copie de son permis de résidence.